



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sports scolaires et universitaires

Question écrite n° 33013

### Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences des suppressions massives de postes sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS). Dans le cadre du budget 2009, 13 500 suppressions de postes sont prévues. Elles s'ajouteront au 11 200 intervenues en 2008. L'EPS était déjà déficitaire en raison du non renouvellement de 66 % des départs en retraite depuis trois ans. Ces nouvelles coupes sombres marqueront une dégradation supplémentaire. Ainsi l'encadrement de l'EPS obligatoire, des options et remplacements, l'animation du sport scolaire seraient encore davantage mis à mal et les conditions de travail des personnels et d'études des élèves seraient à nouveau touchées. Le besoin de recrutements en EPS nécessiterait de les porter de 400 à 1 500, pour faire face aux retraites et aux exigences d'un enseignement de qualité. Il souhaite connaître ses intentions en la matière, et la place qu'il entend donner à l'EPS au sein du service public de l'éducation.

### Texte de la réponse

Les recrutements de personnels enseignants prévus dans le cadre des concours visent à satisfaire les besoins d'enseignement. Pour déterminer le besoin en enseignants, le calibrage des concours se fonde en particulier sur l'analyse des départs en retraite, des prévisions d'effectifs d'élèves ainsi que des éventuelles évolutions pédagogiques. À la rentrée 2005, 615 enseignants titulaires étaient en sureffectif. La proportion des enseignants en sureffectif en EPS était alors supérieure à celle observée dans l'ensemble des disciplines. Pour mettre en adéquation les besoins d'enseignement et le nombre de professeurs d'EPS, les recrutements ont été ajustés mais la place reconnue à cet enseignement a conduit à maintenir au plan national les recrutements prévus pour la session 2009 au même niveau que pour les sessions précédentes, ce qui témoigne d'un effort important.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Gerin](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33013

**Rubrique :** Éducation physique et sportive

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 2008, page 8937

**Réponse publiée le :** 12 mai 2009, page 4618